

# RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Préavis municipal n° 56/2021

Crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Ecureuils et de la Molliesse

Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC 401, remplacement des collecteurs et installation d'un éclairage public, ainsi que la mise en place d'un Eco-point du nouveau quartier

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers Communaux,

La Commission Technique, ci-après CT, constituée par Messieurs Cugnoni Pascal, Hornung Pierre Olivier, Perey Jean Luc, Issler Arik ainsi que Madame Dahbi Rio Jamila s'est réunie le 10 mars en présence de Monsieur Favre Denis et Monsieur Jaunin Blaise, tous deux municipaux, dans les locaux de la maison de commune, ceci afin d'examiner le préavis cité en titre. Deux membres de la CT ont eu une entrevue un deuxième soir pour discuter des réponses reçues de la municipalité, et préparer ce rapport.

La commission s'est réunie ensuite en plenum le 16 mars afin de pouvoir statuer et de rédiger le rapport final concernant ce préavis. La CT remercie nos deux municipaux présents lors de la 1<sup>ère</sup> séance pour le travail effectué ainsi que pour leur disponibilité à renseigner la CT et à répondre à ses questions.

## **Introduction :**

Le chemin des Ecureuils dessert le lieu-dit «Rosset» depuis le chemin du Petit-Bois. Le lieu-dit «Rosset», initialement composé de vergers, est en pleine mutation depuis l'adoption du PQ (plan de quartier) « En Rosset», en 1999, et du PPA (plan partiel d'affectation) «Le Village», en 2018. Dans le cadre du développement de ces deux plans d'affectation, la création d'un accès supplémentaire à la route de Lausanne (RC 401), en prolongation du chemin des Ecureuils, est requise.

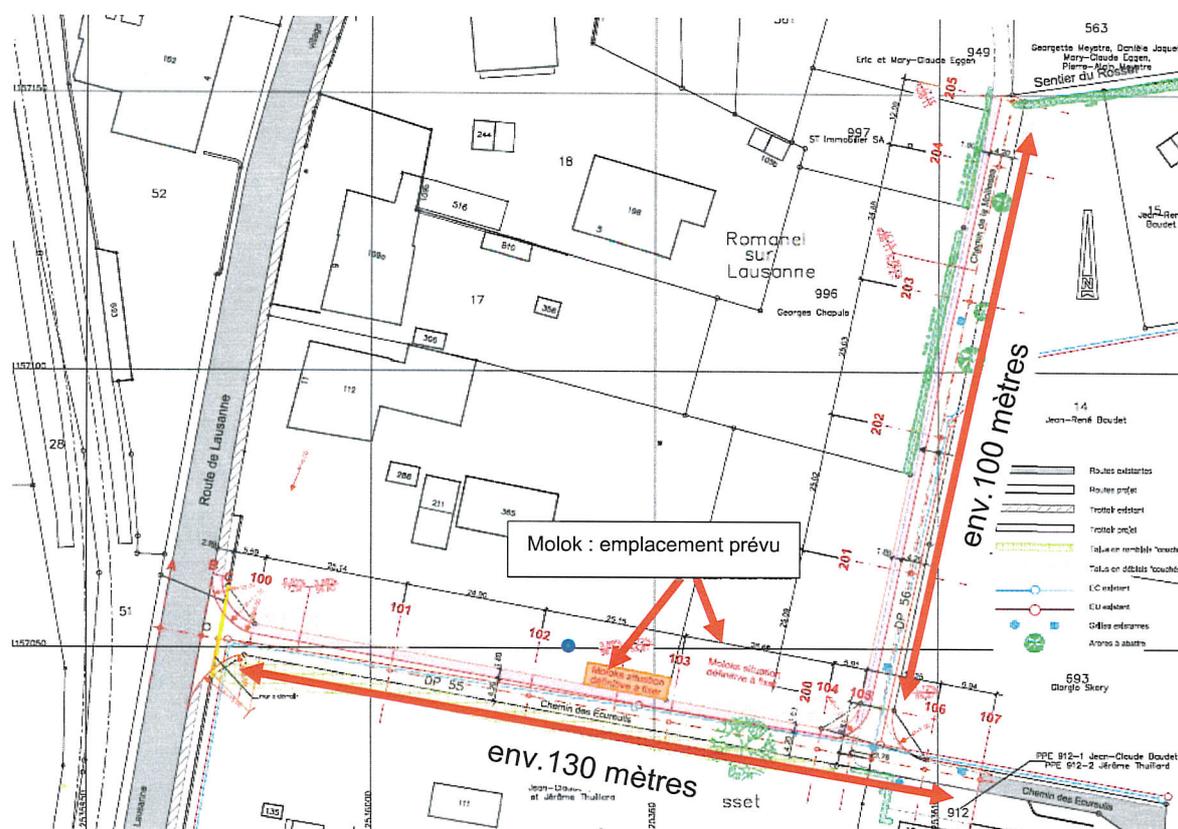
# RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Préavis municipal n° 56/2021

Crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Ecureuils et de la Molliesse

Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC 401, remplacement des collecteurs et installation d'un éclairage public, ainsi que la mise en place d'un Eco-point du nouveau quartier

## Plan de situation et zones d'intervention



## Préambule

### Appels d'offres

Au vu du montant, La CT relève que les appels d'offres ont été faits selon les procédures des marchés publics et que 6 offres ont été retenues, nous relevons que la procédure d'adjudication est toujours en cours.

Nous remercions la municipalité pour le choix judicieux de changer de partenaire commercial et de s'être adressée à d'autres fournisseurs pour effectuer les travaux, selon les informations reçues, il y a une volonté de mettre en concurrence les entreprises.

# RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Préavis municipal n° 56/2021

Crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Ecureuils et de la Molliesse

Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC 401, remplacement des collecteurs et installation d'un éclairage public, ainsi que la mise en place d'un Eco-point du nouveau quartier

---

La CT a demandé où nous en étions avec le dossier du préavis N° 56/2021, la municipalité nous a répondu que le dossier avait été envoyé au canton pour approbation.

## **Eclairage public**

La CT relève que l'éclairage est identique au reste du village, les membres de la CT désirent que ces lumières éclairent les chemins du quartier et ne doivent en aucun cas déranger les habitants.

La CT désire et demande s'il y a la possibilité de mettre des protections sur certains lampadaires pour éviter d'éclairer à l'intérieur des habitations.

Les informations fournies nous permettent de dire que les luminaires seront disposés sur le chemin de la Molliesse ainsi que sur la nouvelle portion du chemin des Ecureuils (entrée de la RC 401).

## **Equipement du chemin des Ecureuils et de la Molliesse**

La CT relève que le chemin des Ecureuils commence en face du chemin de Bauloz et que nous ne comprenons pas pourquoi la totalité du chemin n'a pas été prise en compte dans le préavis N° 56/2021.

La CT souhaite que ce tronçon complet du chemin des Ecureuils soit entièrement équipé de luminaires et du revêtement adéquat.

Suite à nos demandes complémentaires, la CT a reçu les informations suivantes du responsable du dossier M. Favre Denis.

Le chemin des Ecureuils existant a eu avant le début des travaux un état des lieux exhaustif par l'entreprise INFRALAB et que le promoteur s'engage en cas de dégâts à faire une remise en état complète.

Nous rendons attentif que le chemin va être remis en état sans les luminaires et en deuxième partie si nous voulons poser l'éclairage public, la route devra être à nouveau ouverte pour les travaux, ne serait-il pas plus judicieux d'équiper le chemin en même temps que le chantier en cours, ceci afin de faire baisser les coûts.

# RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Préavis municipal n° 56/2021

Crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Ecureuils et de la Molliesse

Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC 401, remplacement des collecteurs et installation d'un éclairage public, ainsi que la mise en place d'un Eco-point du nouveau quartier

---

## **Remplacement des canalisations et des collecteurs**

Nous avons obtenu les informations suivantes concernant les canalisations du quartier, les eaux claires ainsi que les eaux usées seront en séparatif.

La CT a posé la question suivante : pourquoi le nouveau quartier n'a-t-il pas été équipé de tube d'évacuation des eaux claires et des eaux usées en béton, comme cela se fait sur certaines portions d'écoulements ?

La réponse donnée a été la suivante : les tubes en béton ont des inconvénients, ils sont rugueux et l'écoulement est moindre, les tubes en PP (polypropylène) ont de meilleurs écoulements. De plus lors de mouvement de terrain les tubes en PP absorbent mieux les torsions que les tubes en ciment.

## **Mise en place d'un « Eco-point »**

Concernant les « Eco-points » nous recommandons de prévoir la pose de plusieurs tubes de réserve afin de faciliter le passage de câbles, ce qui pourrait servir ultérieurement, par exemple, au raccordement d'une « caméra ».

Les « Eco-points » seront équipés :

- De conteneur enterré pour les ordures ménagères.
- De conteneur enterré pour le verre.
- De conteneur enterré pour le carton.
- De conteneur hors sol pour le PET et l'ALU.

La CT se pose la question s'il ne serait pas utile d'équiper le quartier d'un conteneur à compost.

Nous avons obtenu auprès de M. Jaunin Blaise toutes les garanties concernant l'évacuation des déchets.

Le nouveau prestataire qui évacue les déchets de la commune dispose du matériel adéquat pour les nouveaux conteneurs.

## **Remarque :**

Nous émettons des doutes quant au démarrage des travaux en juin 2021, car la municipalité n'a pas la réponse du canton et doit encore mettre à l'enquête le projet.

# RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Préavis municipal n° 56/2021

Crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Ecureuils et de la Molliesse

Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC 401, remplacement des collecteurs et installation d'un éclairage public, ainsi que la mise en place d'un Eco-point du nouveau quartier



Photo : A retenir depuis l'entrée du chemin du Petit Bois ce tronçon en bitume ainsi que la pose de l'éclairage public n'est pas prise en compte dans le préavis N° 56/2021

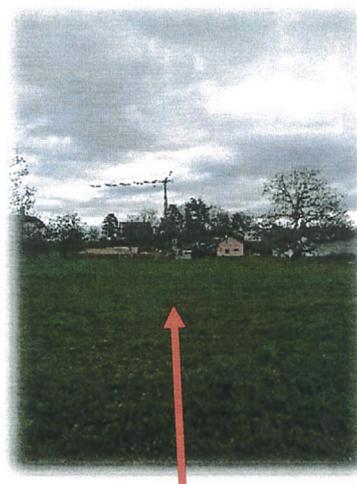


Photo prise depuis la (RC 401)

# RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

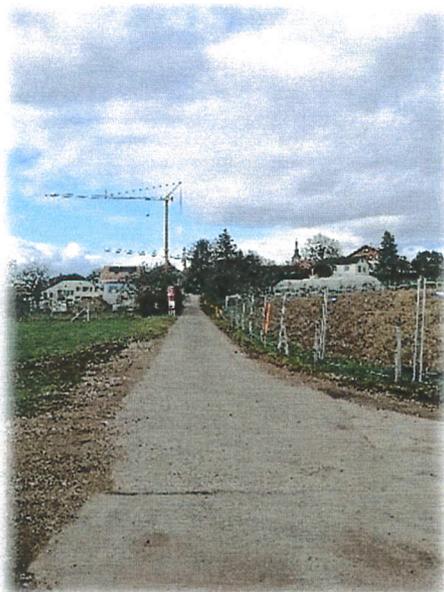
Préavis municipal n° 56/2021

Crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Ecureuils et de la Molliesse

Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC 401, remplacement des collecteurs et installation d'un éclairage public, ainsi que la mise en place d'un Eco-point du nouveau quartier

---

## **Futur chemin de la Molliesse**



## **En conclusion**

Nous relevons qu'une route d'accès pour le chantier va être construite depuis la RC 401, afin de désengorger le chemin du Petit-Bois et le début du chemin des Ecureuils. La CT salue cette décision.

La CT désire qu'une étude complète en parallèle du chantier en cours soit faite dans les plus brefs délais sur la portion restante, ceci afin de chiffrer au mieux les frais engendrés pour la pose des luminaires ou tout autre aménagement.

Cette étude devrait être exhaustive, un contrôle des canalisations souterraines devrait être fait par le mandataire de la commune ceci avant les travaux définitifs pour éviter lors de l'ouverture de la route des frais supplémentaires non devisés.

# RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Préavis municipal n° 56/2021

Crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Ecureuils et de la Molliesse

Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC 401, remplacement des collecteurs et installation d'un éclairage public, ainsi que la mise en place d'un Eco-point du nouveau quartier

---

La CT relève que le dossier préparé par la municipalité et le bureau technique est bien présenté. Fort des considérations précitées, la CT, à l'unanimité de ses membres, vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, à prendre la décision suivante :

## LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le Préavis municipal N° 56/2021
- ouï le rapport de la Commission Technique;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide :

- d'accepter le Préavis municipal tel que présenté;
- d'accorder un crédit de **Fr. 985'000.-- TTC** pour le crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Ecureuils et de la Molliesse, réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC 401, remplacement des collecteurs et installation d'un éclairage public, ainsi que la création d'un « Eco-point » pour le nouveau quartier.
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur des lignes de crédits disponibles dans les limites du plafond d'endettement ;
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée maximale de 30 ans.

# RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Préavis municipal n° 56/2021

Crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Ecureuils et de la Molliesse

Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC 401, remplacement des collecteurs et installation d'un éclairage public, ainsi que la mise en place d'un Eco-point du nouveau quartier

---

Romanel-sur-Lausanne, le 16 mars 2021

Le rapporteur :



**Pascal CUGNONI**

Président / rapporteur

Les autres membres :



**Jamila DHABI RIO**



**Pierre-Olivier HORNING**



**Jean-Luc PEREY**



**Arik ISSLER**